COMITE DE DIRECTION

Réunion de bureau du Mardi 30 avril 2019
P.V. N° 35

Président : M. Pierre GUIBERT
Vice-Président Délégué : William PONT
Secrétaire Général : M. André VITIELLO
Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ
Assistent à la Réunion : MM Guy BOUCHON – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA - Jean PAOLINI – André SASSELLI

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;
L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Note aux officiels
- Informations

CORRESPONDANCE

● F.F.F

- Convocation pour les Techniciens du District au stage Inter-Ligues qui aura lieu du Lundi 10 au jeudi 13 juin 2019 à La Grande Motte (Montpellier). Noté.

- Invitation à la célébration du centenaire de la F.F.F. le 10 Mai 2019 ainsi qu'à la réunion commune des collèges le 11 mai 2019 à l'Institut du monde arabe. Pris note.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Nouvelle convocation à l'attention des Techniciens du District pour la Finale Régionale Pitch U13 G/F le samedi 27 avril 2019 à 8h00 au complexe de la plaine à Rousset. Noté.

- Informe que la prochaine réunion annuelle concernant les licences aura lieu au siège du District le mercredi 15 mai 2019 de 18h00 à 20h30. Pris note.

- Invitation à la visite du village LMF TOUR de Toulon au stade Léo Lagrange le samedi 4 mai 2019. Noté.

- Informe que les engagements pour la Coupe de France 2019 / 2020 sont ouverts. Pris note.

- Transmet la décision de la C.R. de Discipline concernant l'affaire du SC DRAGUIGNAN. Noté.

- IR2F : au sujet de la programmation d'une formation CFF2 au mois de juin. Pris note.

● CLUBS :

- CANNET DES MAURES : transmet son nouveau bureau suite à la démission de la Présidente du club Mme HERVET Josiane. Noté.

- ROQUEBRUNE : remerciements concernant leur match U15 contre le CANNET DES MAURES. Pris note.

- MAR VIVO : relate des faits lors d'une rencontre U10. Noté.

- LA VALETTE : courrier concernant la disparation de leur tablette lors de leur rencontre D1 du 4.11.18. Transmis à la Commission F.M.I. Pris note.

- CARQUEIRANNE LA CRAU : demande concernant leur équipe féminine. Noté et transmis à la Commission Féminine et Féminisation ainsi qu'à la Commission des Coupes du Var.

- ROCBARON : transmet un courrier concernant une de leurs rencontres. Pris note.

● DIVERS :

- Mme ROMEO Sandra : remerciements pour la journée des bénévoles le week-end du 27 et 28 avril 2019. Noté.

- CDOS : bulletin d'adhésion CDOS VAR 2019 pour l'année 2019. Pris note.
> Article sur « une loi au secours de l'engagement associatif ». Noté.
> Formation pour les bénévoles et salariés d'association sur le « montage vidéo » le 7 mai 2019. Pris note.

- DDCS / CNDS : invitation pour une réunion sur la campagne CNDS 2019 qui aura lieu le 9 mai 2019 à Toulon. Noté.

- LE TEXIER Patrick : courrier concernant le comportement d'un arbitre lors d'une rencontre du 28.04.19. Pris note et transmis à la C.D.A.

- Mme CAZALY Anaïs : demande concernant une fête à l'école maternelle de La Roquebrussanne le 22 juin 2019. Transmis à M. Jean Paul RUIZ.

- Mme ANGELICA Manon : candidature spontanée. Noté. Une réponse sera faite.

- M. GAGGELI Emmanuel : demande des informations concernant le fonctionnement d'un club où joue son enfant. Pris note. Une réponse sera faite.

NOTE AUX OFFICIELS

Le Comité de Direction décide que tous les officiels (arbitres et délégués) qui seront absents non excusés dans les 48 heures suite à une convocation avant la réunion des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et d'Appel Règlementaire se verront retirer leur désignation, sans remplacement, dès le week-end qui suit la réunion.

La prise d'effet de cette décision est immédiate. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à la fin de la saison (période test).

PRESENCE DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS

- BELGENTIER FC : Tournoi Jeunes du 08 mai 2019 (U7/U9) : M. Pierre GUIBERT.

INFORMATIONS

- Suite aux agressions survenues sur deux rencontres les 17 et 24 mars 2019, le Comité de Direction décide à compter du 27 mars 2019 et jusqu'à la fin de la saison, le doublement des sanctions pour voie de faits sur officiels.

- Le Comité de Direction décide la désignation officielle de M. Jean Paul RUIZ pour le représenter lors de certaines rencontres de championnat à « enjeu ».

«VIGILANCE METEO ORANGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

- Le Comité de Direction organise trois réunions avec les clubs pour présenter le pré projet des nouveaux championnats jeunes saison 2019/2020, les 27 et 30 avril 2019 et le 02 mai 2019 à FREJUS. Une invitation a été envoyée aux clubs.

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :
>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandés aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :** VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.

Prochaine réunion plénière
Le mardi 7 mai 2019 à 17h00

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO